

Compte rendu de la balade exploratoire du site technique à Presinge,
Vendredi 28 août 2026

1. Dispositif

Deuxième volet d'un triptyque de concertation jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 (visite de sites de surface le 27 août, balade exploratoire le 28 août, atelier cartographique le 29 août), cette matinée a permis aux participants d'observer directement, sur le terrain, le secteur pressenti pour le futur site technique de surface du FCC à Presinge (« site PB »), et d'y identifier collectivement des enjeux et des pistes de limitation des impacts.

L'accueil des participants a eu lieu à 9h30 au Hameau de l'avenir, route de Jussy à Presinge. Un cadrage de 15 minutes a suivi : une présentation des enjeux techniques et des chiffres clés du site par l'équipe environnementale du CERN (Nicolas Belgarde, Patrycja Laïdouni et Mattis Kennouche), puis une présentation des objectifs et du déroulé de la balade par Opinion Publique et État d'Esprit, chargés de l'animation. Trois axes de lecture avaient été annoncés aux participants : emprise du projet (ouvrages envisagés, emprises temporaires et permanentes, articulation avec les usages actuels du site), l'environnement terrestre (milieux naturels et agricoles, sols, paysages) et l'insertion territoriale (bâti, accès, mobilités, activités locales, paysage).

La balade commentée s'est déroulée de 9h50 à 11h00 autour de trois arrêts de 15 minutes chacun, séparés par environ 10 minutes de marche : « Paysage » (patrimoine) (9h50-10h05), « Milieux naturels, eau, environnement et agriculture » (10h15-10h30) et **«** Proximité du bâti, nuisances et insertion paysagère » (10h40-10h55). À chaque arrêt, les participants disposaient d'un temps d'observation et d'un temps d'identification de pistes de limitation des impacts, consigné dans un carnet de balade individuel. La matinée s'est achevée par un

temps de partage oral (11h00-11h25), au cours duquel des représentants du CERN ont répondu en direct aux questions restées sans réponse pendant le parcours, puis par des remerciements et un point sur les prochaines étapes (11h25-11h30), avant l'interruption par un important orage.

Sur les 28 participant·e·s, dix-huit carnets de balade ont été recueillis ; une synthèse de leur contenu figure à la fin du présent document ainsi que leur copie.



2. Ambiance générale

Avant même le départ de la balade, un débat long et par moments vif s'est engagé sur la légitimité et le calendrier de la concertation elle-même : plusieurs participants ont interrogé le sens d'une consultation intervenant alors que « rien n'est encore décidé », tandis que les animateurs défendaient l'idée que c'est précisément l'objet de la démarche de recueillir les priorités des habitants avant que les choix ne soient arrêtés. Ce débat, plus consistant que lors des autres étapes déjà documentées, a donné le ton d'une matinée où la question de la confiance dans le processus a occupé une place au moins aussi importante que les échanges techniques.

L'ambiance a ensuite nettement varié selon les arrêts : le deuxième arrêt, consacré aux milieux naturels et à l'agriculture, s'est déroulé dans un climat plus léger et participatif, les habitants eux-mêmes apportant l'essentiel des connaissances locales (cours d'eau, cultures, faune) aux animateurs. Le temps de partage final avec les représentants du CERN a en

revanche renoué avec un ton plus critique, certains participants pointant des réponses jugées encore trop vagues sur des sujets structurants (volumes de matériaux excavés, consommation d'eau, logement des ouvriers). La séance s'est achevée de façon abrupte, écourtée par l'arrivée d'un orage annoncé.

3. Principaux enjeux abordés

La légitimité et le calendrier de la concertation

Le débat d'ouverture a porté sur une question centrale : une concertation menée alors que le projet n'est pas encore décidé a-t-elle un sens, ou bien arrive-t-elle au contraire trop tôt pour être utile ? Les animateurs ont expliqué que la démarche ne porte pas sur la question « le projet se fera-t-il ou non », mais sur les priorités des habitants si le projet devait se réaliser, une position qui n'a pas convaincu tous les participants. Une partie d'entre eux a évoqué un sentiment de « chantage », un représentant du CERN ayant expliqué, lors d'une étape antérieure, que si les habitants ne formulaient pas leurs préférences dès maintenant (matériaux, semi-enterrement, implantation), elles ne seraient pas intégrées dans les budgets ultérieurs.

La représentativité du public présent a également été questionnée, certains participants estimant leur nombre trop faible pour légitimer les conclusions qui en seraient tirées. Les animateur·rice ont répondu en présentant des actions complémentaires menées hors de ce cercle de participants habituels : des « ateliers flash » organisés dans des lieux passants (Rive, marché de Plainpalais, Carouge) afin de recueillir l'avis de publics non acquis à la démarche. Un cahier des acteurs, outil en ligne réservé en principe aux personnes morales (associations, seuil de deux personnes en droit suisse), a aussi été présenté comme un espace d'expression libre, en réponse à la critique d'une consultation perçue ailleurs comme trop cadrée par des questionnaires fermés.

Une anecdote a également marqué les esprits : un ancien édile aurait présenté, lors d'une séance antérieure, une image d'un site « en grande partie enterré et très végétalisé », jugée rétrospectivement trompeuse par plusieurs participants au regard de ce qui a pu être vu depuis sur le terrain, l'un d'eux ajoutant que la visibilité d'un tel site varie fortement selon la saison (« l'été, c'est bien caché ; l'hiver, c'est un peu loin »).

Le site PB : emprise, accès et paysage

Le site de Presinge (« site PB ») serait le seul site suisse parmi les huit sites de surface envisagés pour le FCC. Le support remis aux participants indique une emprise d'environ 4 hectares, permettant l'accès au tunnel, situé à environ 201 mètres de profondeur selon ce même support, via un puits de 12 mètres de diamètre, ainsi que l'implantation d'équipements de ventilation, de refroidissement, de cryogénie et d'alimentation électrique, pour un fonctionnement décrit comme largement automatisé. Le même support évoque, dans le scénario le plus défavorable, jusqu'à 37 camions supplémentaires par jour pendant le chantier.

Ces chiffres ne sont pas parfaitement stabilisés d'une source à l'autre : les échanges oraux rapportés lors de la balade évoquent une emprise réservée plus proche de 5 hectares et

une profondeur de puits de l'ordre de 220 mètres. Ce dernier point mériterait d'être clarifié dans une communication ultérieure.

Sur l'accès, plusieurs échanges ont porté sur la route de Jussy, jugée déjà fréquentée, avec une demande explicite qu'un itinéraire dédié à l'évacuation des matériaux excavés soit trouvé, si possible en réutilisant un tunnel existant plutôt qu'en empruntant cette route.

Milieux naturels, eau et agriculture

Le deuxième arrêt a mis en avant la richesse hydrologique et écologique du secteur : le Nant du Paradis, qui rejoint la Seymaz**,** ainsi que la nappe phréatique du Foron, dont la profondeur a été estimé à 140 mètres sous la surface à cet endroit précis. Le CERN indique qu'aucun prélèvement n'est prévu sur cette nappe. Les cultures identifiées par les habitants eux-mêmes incluent tournesols, maïs, colza, betteraves, céréales et pommes de terre.Pour la faune, une présence significative a été rapportée : environ 200 espèces d'oiseaux, notamment migrateurs, ainsi que blaireaux, sangliers et chamois. Un inventaire naturaliste serait en cours par des biologistes mandatés, mais ses résultats n'auraient pas encore été partagés avec les communes concernées.

Chantier, matériaux excavés et nuisances

Les échanges de fin de parcours ont apporté plusieurs ordres de grandeur précis. Le volume de matériaux excavés propre au site PB serait d'environ 150 000 m³ in situ, soit environ 200 000 m³ une fois foisonnés, un chiffre également cité spontanément par plusieurs participants dans leurs carnets. Ramené à l'ensemble du projet FCC (6,3 millions de m³ in situ, 8 millions foisonnés), ce volume représenterait environ 2 % du total excavé. Un plan de gestion des matériaux excavés (classification, stockage, transport, exutoires) est en cours d'élaboration par le CERN, avec un rendu attendu début 2028, à négocier avec les deux États. Le CERN précise que la pollution potentielle des matériaux dans la molasse serait d'origine géologique et non humaine, ce qui n'empêche pas un tri préalable à toute valorisation.

Sur l'eau, les besoins de chantier ont été évoqués entre 500 et 1 000 m³ par mois, contre 750 à 2 000 m³ par an en phase d'exploitation. L'eau de refroidissement proviendrait, dans les hypothèses actuelles, du lac Léman, acheminée par le réseau souterrain, sans rejet direct dans le lac. Sur la main-d'œuvre, un pic pouvant atteindre 350 travailleurs en rotation continue (organisation en 3x8) est évoqué pour la phase de chantier, contre environ dix personnes en permanence en phase d'exploitation et jusqu'à 30 à 35 personnes pendant les trois mois annuels de maintenance. Le CERN reconnaît que la question du logement de cette main-d'œuvre est un enjeu régional, dépassant Presinge, à traiter avec la Haute-Savoie, le Pays de Gex et les deux États.

Cryogénie et démantèlement

Le CERN a confirmé qu'aucun système cryogénique ni gaz fluoré n'est prévu dans la première phase du projet (FCC-ee), le site de Presinge n'en aurait donc pas dans un premier temps. Une éventuelle deuxième phase (FCC-hh), dont la réalisation est renvoyée à un horizon très lointain (autour de 2070) et n'est pas décidée à ce stade, impliquerait en revanche des besoins cryogéniques. Le CERN indique par ailleurs devoir présenter, à l'instar

du LHC, un plan de démantèlement de ses installations en fin de vie, avec une part de matériaux recyclés.

Procédures d'autorisation et rôle des collectivités

Un point de procédure a suscité des inquiétudes particulières : la décision politique de réaliser ou non le projet est attendue vers 2027-2028, après quoi s'enclencheraient des procédures d'autorisation environnementale relevant de la Confédération suisse. Plusieurs participants ont relevé que cette échelle fédérale ne comporterait pas les mêmes droits populaires que les procédures habituelles au niveau cantonal ou communal, notamment l'absence de mise à l'enquête publique avec droit d'opposition classique, une situation dans laquelle ni les communes de Choulex, Puplinge et Presinge, ni le canton de Genève, n'auraient alors formellement leur mot à dire à ce stade réglementaire. Une phase de « concertation continue » est annoncée pour la suite, sans que ses modalités précises soient encore définies.

À retenir

- **La légitimité et le calendrier de la concertation restent des sujets de friction majeurs.** Plusieurs participants estiment être placés devant un choix impossible : se prononcer avant que le projet ne soit décidé, au risque que leur silence soit interprété comme un non-besoin, ou attendre une décision qui rendrait alors leur avis sans effet.
- **Les chiffres d'emprise et de profondeur du site PB doivent être clarifiés.** Les sources se contredisent entre 4 et 5 hectares d'emprise, et entre environ 100, 201 et 220 mètres pour la profondeur du puits ou du tunnel selon les échanges, une incohérence de même nature que celles déjà relevées lors des étapes précédentes de la concertation.
- **Le devenir des matériaux excavés reste la question la plus fréquemment posée par les participants.** Volume (environ 150 000 à 200 000 m³ pour ce seul site), destination, éventuelle pollution et compensation des terres concernées sont des points sur lesquels les réponses restent, aux dires des participants, encore insuffisamment précises.
- **L'eau et la nappe phréatique du Foron sont un sujet de vigilance partagé.** Le CERN affirme n'y prévoir aucun prélèvement, mais plusieurs participants demandent un suivi précis, notamment pour les rejets liés au refroidissement des installations.
- **La procédure d'autorisation fédérale, sans mise à l'enquête publique classique, inquiète particulièrement.** Elle est perçue par plusieurs participants comme retirant aux communes et au canton une capacité d'opposition qu'ils auraient dans une procédure ordinaire.
- **La main-d'œuvre de chantier (jusqu'à 350 personnes) pose la question, encore ouverte, du logement à l'échelle régionale.** Le CERN reconnaît qu'il s'agit d'un enjeu dépassant le seul site de Presinge, à traiter avec les collectivités françaises et suisses.
- **La confiance envers le processus de concertation reste fragile.** L'anecdote d'une image de site jugée trompeuse, présentée par le passé par un élu local, continue d'alimenter la méfiance de plusieurs riverains.

- **L'enfouissement, le rapprochement des bâtiments de la route et l'absence de nouvel éclairage nocturne reviennent comme des demandes très largement partagées,** si le projet devait malgré tout se réaliser, dans les carnets de balade recueillis en fin de parcours.

4. Synthèse des retours des visiteurs

En fin de parcours, un carnet de balade a été distribué à chaque participant, structuré autour des trois arrêts thématiques (Paysage, Environnement, Aménagement/chantier), chacun avec deux questions – « Que faut-il préserver ? » et « Comment les préserver ? » – ainsi qu'un espace libre « Autres remarques ». Dix-huit carnets ont été recueillis, dont un rempli de façon anonyme. Si les réponses reflètent des sensibilités et des niveaux de détail très divers, plusieurs constats d'ensemble se dégagent nettement.

Ce que les participants souhaitent préserver

Quatre éléments reviennent dans la grande majorité des carnets : le Nant du Paradis ; la nappe phréatique, citée dans neuf carnets sur dix-huit ; les terres agricoles et zones d'assolement, associées à plusieurs reprises à la question de leur compensation en cas de perte ; et la faune ainsi que les corridors biologiques. Plusieurs carnets répondent simplement « tout » à la question de ce qu'il faut préserver, sans hiérarchiser davantage.

Les mesures demandées, si le projet devait se réaliser

Plusieurs recommandations reviennent avec une grande constance, y compris chez des répondants par ailleurs opposés au projet dans son principe : enterrer ou semi-enterrer les bâtiments, les rapprocher au maximum de la route existante plutôt que de les implanter au centre des parcelles agricoles, exclure tout nouvel éclairage nocturne, proscrire le passage des camions de chantier dans les villages et aménager des passages dédiés à la petite faune sous les voies de circulation. Plusieurs participants demandent également qu'une éventuelle perte de terres agricoles soit compensée par une surface équivalente à proximité immédiate, plutôt que déplacée sans lien avec le territoire concerné.

Les questions et préoccupations exprimées en remarques libres

L'espace de libre expression a été largement utilisé pour poser des questions restées, selon plusieurs participants, sans réponse suffisamment précise pendant la balade. Reviennent notamment : la destination finale des matériaux excavés, un volume de « 200 000 m³ » étant cité de façon convergente et spontanée par trois répondantes ; l'existence et la nature d'éventuelles compensations agricoles ; le logement des ouvriers de chantier ; la consommation d'eau et d'électricité ainsi que le devenir des eaux de refroidissement ; et l'existence de rayonnements ou d'émanations liés aux équipements. Sophie Brichet formule la critique la plus développée sur le déroulement même de la concertation, estimant que « à la plupart de nos questions, le CERN nous répond qu'il ne sait pas » et qu'il est difficile de se prononcer sur des aménagements avant d'avoir obtenu des réponses de fond. Elle rapporte également, au conditionnel, une rumeur selon laquelle une famille aurait déjà vendu sa maison, sans que cette information ait pu être vérifiée dans le cadre du présent compte rendu.

Une opposition de principe majoritairement exprimée

Une majorité des carnets recueillis comportent une formulation explicite d'opposition au projet lui-même, et non uniquement à ses modalités d'aménagement : « en renonçant à ce projet destructeur », « en rejetant le projet », « je suis opposée à ce projet », « le FCC on n'en veut PAS », « je suis opposé au projet d'une façon générale », « il ne faudrait pas réaliser ce projet climaticide », « en abandonnant le projet » et « renoncez au projet », ou encore « on en veut pas, je m'oppose à ce projet ». Plusieurs répondants soulignent explicitement, comme lors de l'atelier cartographique du lendemain, que le fait de répondre aux questions d'aménagement ne doit pas être interprété comme une adhésion tacite au projet : Julia Erskine Poget écrit ainsi que « toute réponse d'aménagement pourrait passer pour une validation du projet ». D'autres carnets, sans utiliser de formule d'opposition aussi tranchée, expriment des demandes plus conditionnelles et détaillées, suggérant une disposition plus grande à discuter des modalités si le projet devait se poursuivre.

Ce qu'il faut retenir de ces retours

Les dix-huit carnets recueillis dessinent une image cohérente avec l'ambiance générale de la balade : un attachement très fort et largement partagé au patrimoine naturel et agricole du secteur (Nant du Paradis, nappe phréatique, terres cultivées, faune) ; une demande de mesures concrètes d'atténuation (enfouissement, proximité de la route, absence d'éclairage nocturne, corridors faunistiques) qui traverse les positions même les plus opposées au projet ; des interrogations techniques précises et récurrentes, en particulier sur le devenir des matériaux excavés, qui rejoignent celles posées à l'oral pendant le temps de partage final ; et, portée par une majorité de répondants, une opposition de principe au projet qui invite à distinguer clairement, dans la suite de la concertation, les demandes d'amélioration du projet des positions de rejet pur et simple.

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom

Prénom

Mail

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

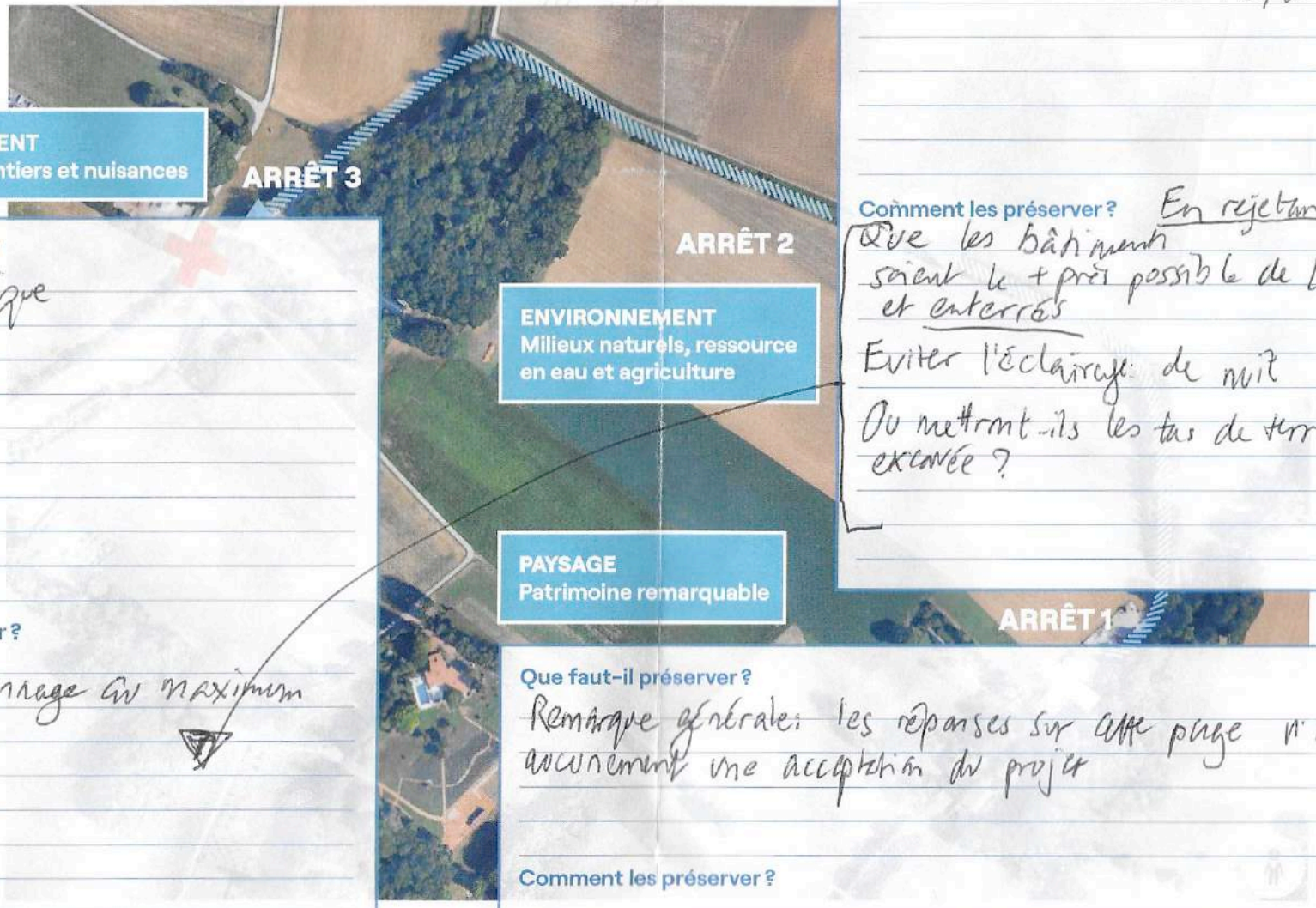

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

nappe phréatique

Comment les préserver ?

Eviter le bétonnage au maximum

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

La nature, le paysage, la convivialité entre humains et nature, la tranquilité

Comment les préserver ? En rejetant ce projet !

Que les bâtiments soient le + près possible de la route et enterrés

Eviter l'éclairage de nuit

Où mettront-ils les tas de terre excavée ?

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Remarque générale: les réponses sur cette page n'impliquent aucunement une acceptation du projet

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

A l'heure où il sera impossible de vivre sur ce planète en raison de ce haut de température, comment envisager de dépenser des milliards et pour une hypothétique découverte ?

Je fais partie d'une coopérative d'habitation ~~future~~, impliquée écologiquement de Presinge et environs / construction de marre cette année et est soutenue par la ville de Genève

Conception-réalisation : Etat d'Esprit - août 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom Mercier
Prénom Caroline
Mail mercaro@gmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

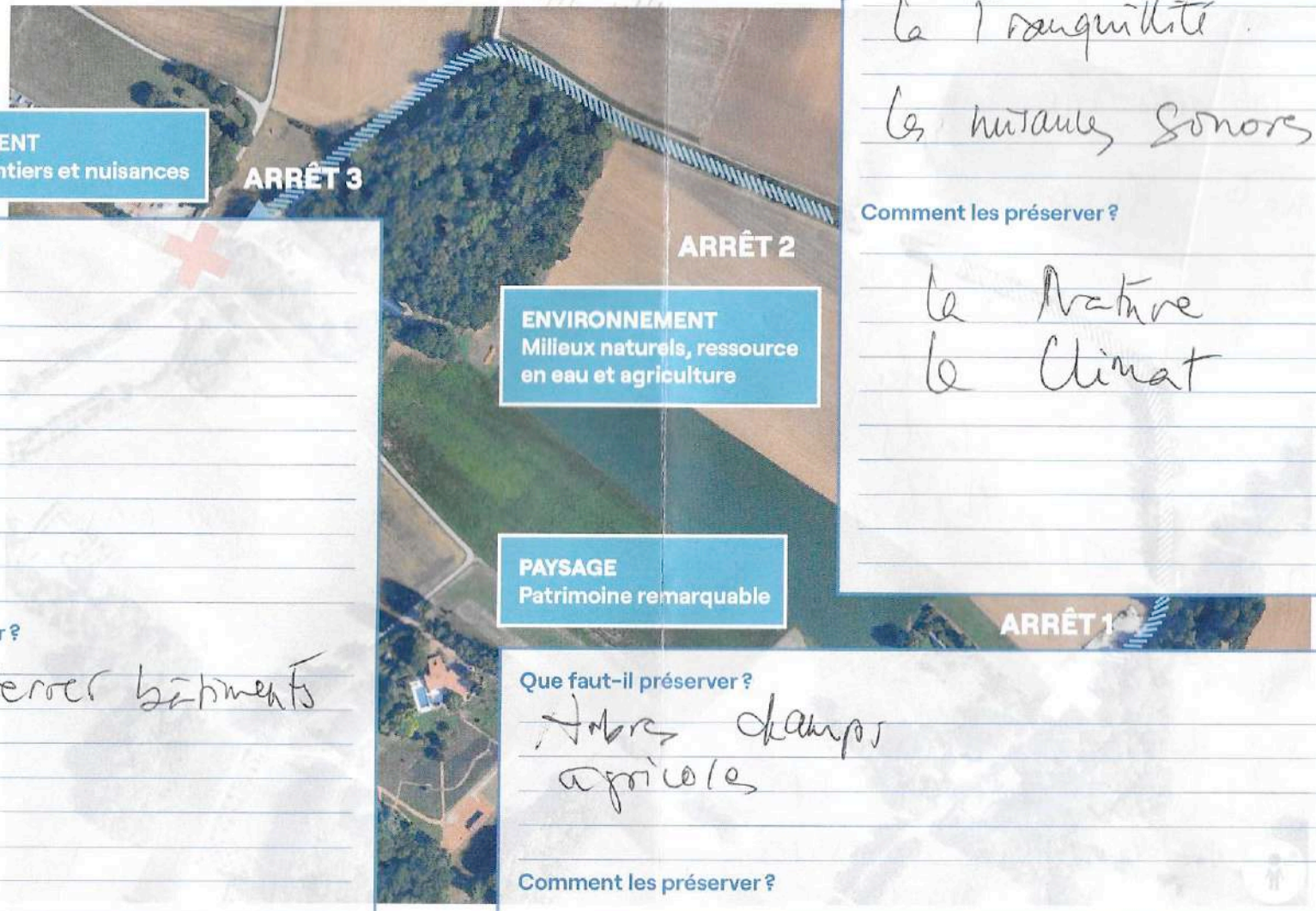

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Tout

Comment les préserver ?

· Enterrer bâtiments

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

le Haut du Paradis

la Tranquillité

les nuisans sonors

Comment les préserver ?

la Nature

le Climat

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Arbre champs agricoles

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

200'000 m³ matériaux d'excavation

Conception-réalisation : Etat d'Esprit – août 2026 – Ne pas jeter sur la voie publique

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom Jeannerat
Prénom Christine
Mail christine.jeannerat@choulex.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

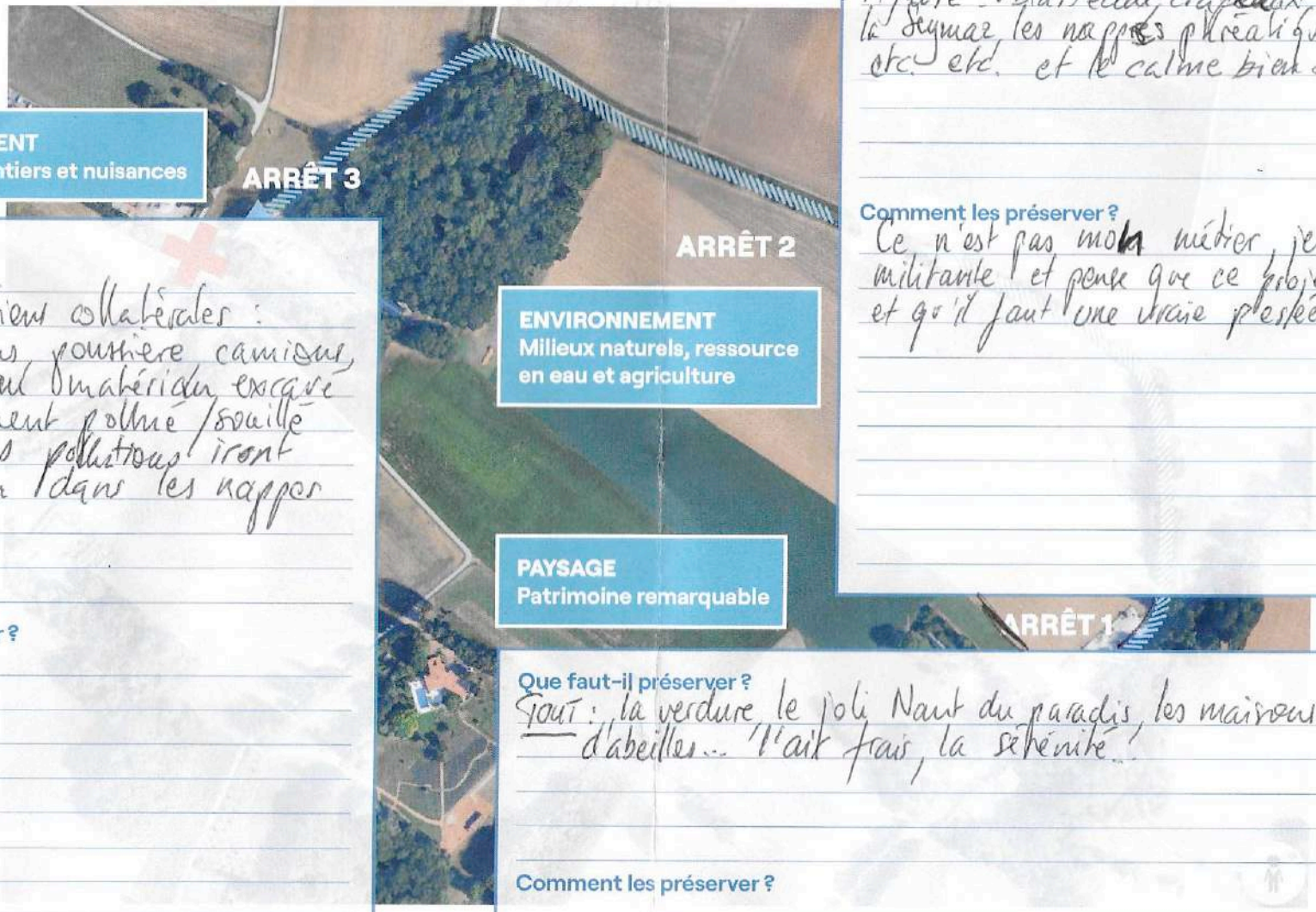

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Eviter les pollutions collatérales : bruit vibrations poussière camions, pollution lié au matériau excavé car probablement pollué / souillé et stocké. Ces pollutions iront par infiltration dans les nappes

Comment les préserver ?

Tout

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Tout : les bois de Montagnys, les terres d'assolement, le Nant du paradis, le paysan qui exploite la terre, la faune & la flore : oiseaux, crapauds, oiseaux, la Seymaz, les nappes phréatiques, les saules etc. etc. et le calme bien sûr.

Comment les préserver ?

Ce n'est pas mon métier, je suis une militante et pense que ce projet est néfaste et qu'il faut une vraie pesée d'intérêts

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Tout : la verdure, le joli Nant du paradis, les maisons, les ruches d'abeilles... l'air frais, la sérénité !

Comment les préserver ?

Renoncer au projet

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom LOMBARD
Prénom Christine
Mail c.lombard@mac.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

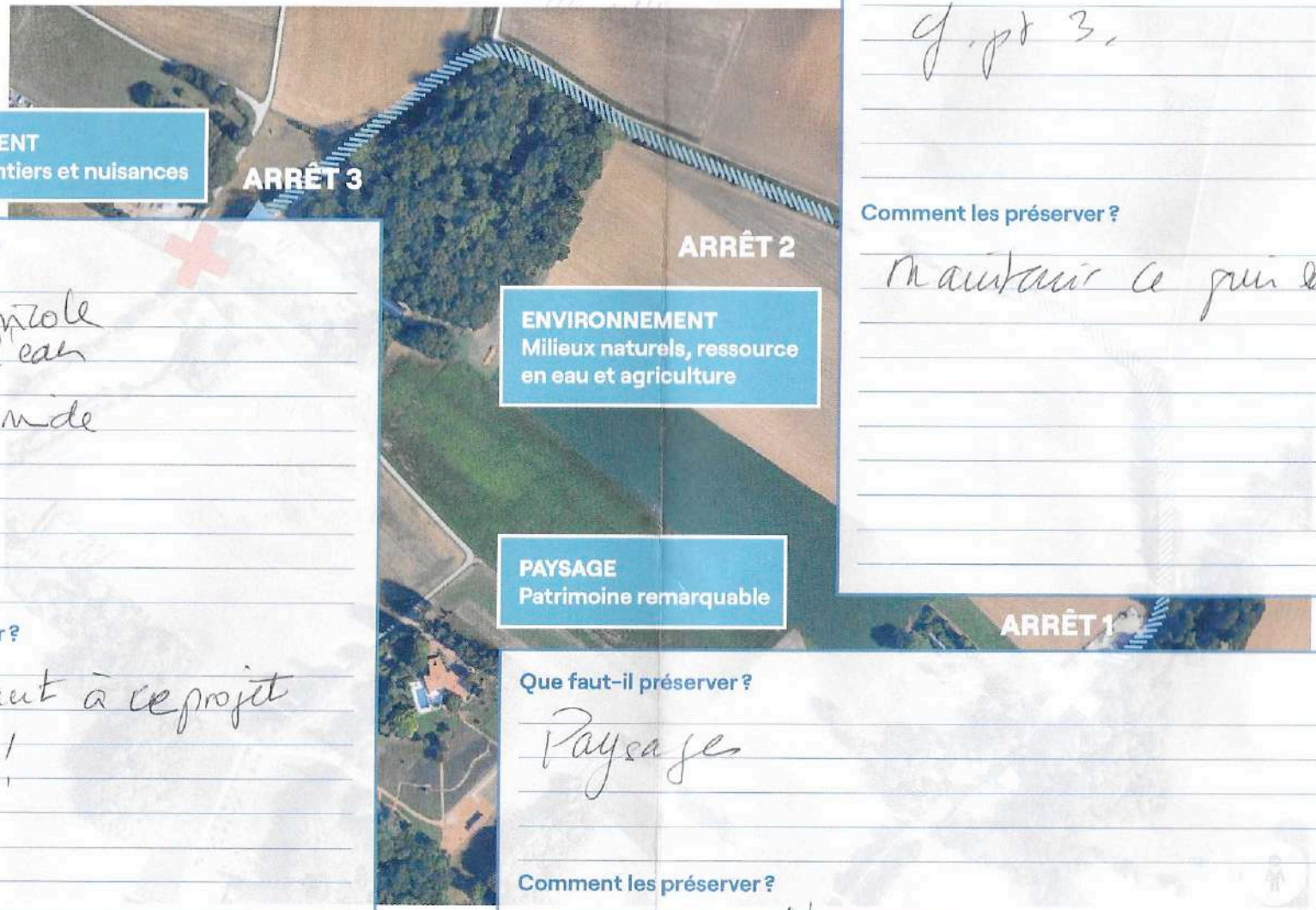

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

- la terre agricole
- les cours d'eau
- la zone humide
- les bois
- tout !

Comment les préserver ?

En renonçant à ce projet destructeur !

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

tout !

cf. pt 3.

Comment les préserver ?

maintenir ce qui existe !

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Paysages

Comment les préserver ?

Ne pas détruire ce qui existe déjà.

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

- où vont être déplacés les déchets ?
- quel compensation prévue pour les agriculteurs ?

200 000 m³ matériaux exavés

bcp de quest sans réponse car trop tôt (logement des ouvriers ?)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom Descombes

Prénom Claire

Mail phyloscopus@bluemail.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

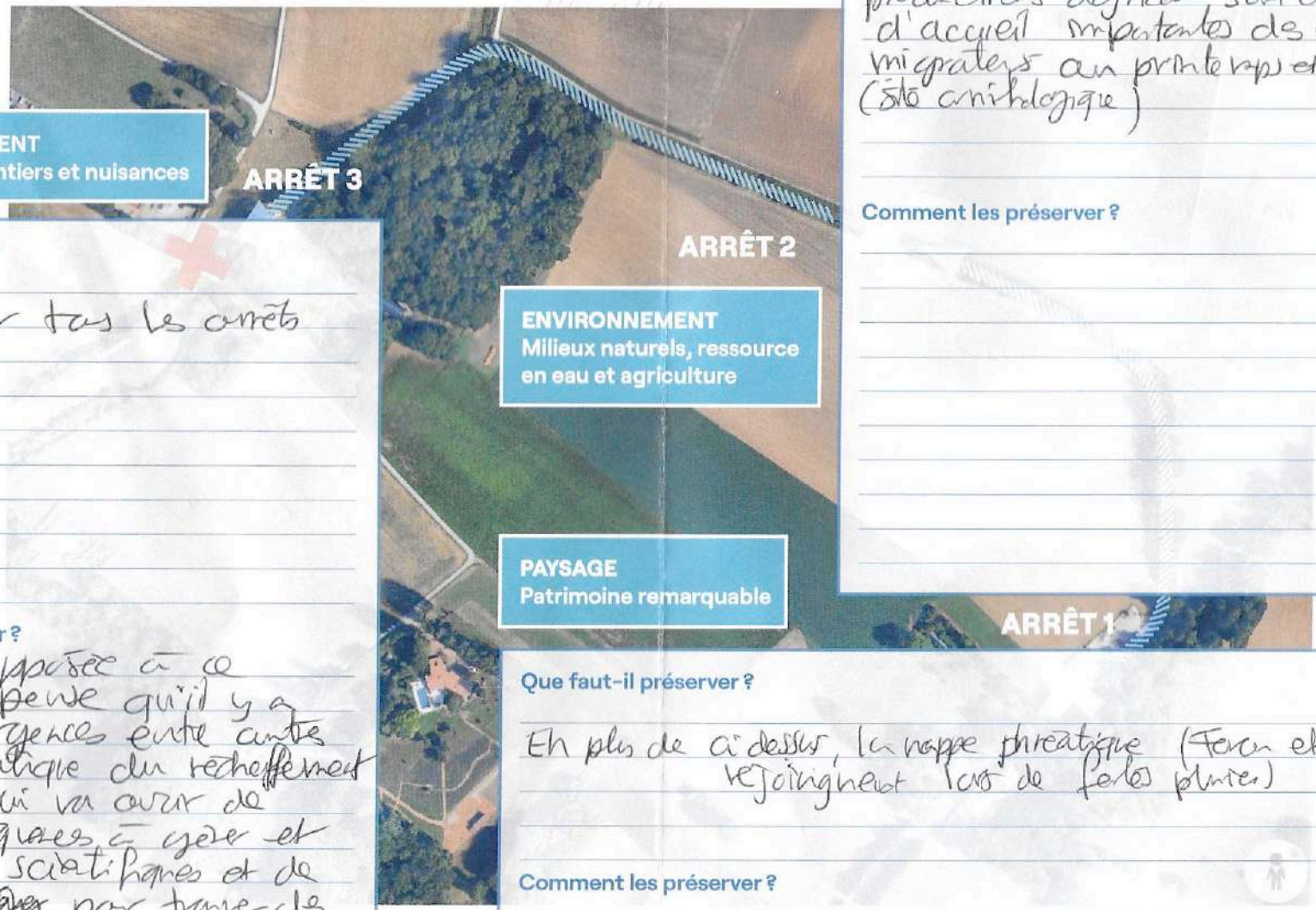

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

idem par tous les arrêts

Comment les préserver ?

Je suis opposée à ce projet. Je pense qu'il y a d'autres urgences entre autres la problématique du réchauffement climatique qui va avoir de multiples conséquences à gérer et nécessite des scientifiques et de l'argent ~~par gérer~~ par toutes des solutions.

S'il devait se faire quand même il devrait être le plus enterré possible et le plus proche possible de la route

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Toutes les zones de champs qui ca-delà de l'importance de ces zones par les productions agricoles sont des zones d'accueil importantes des oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne (côté ornithologique)

Comment les préserver ?

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

En plus de ci-dessus, la nappe phréatique (Feurs et Segnat se rejoignent lors de fortes pluies)

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

500 - 1000 m³ / mois pdt chantier
& refroidissement lac Léman

200'000 m³ sur ce site

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom DUCRET
Prénom CORALIE
Mail vidu68@hotmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).



TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

TOUT

le calme - la qualité de l'air,

l'EAU à l'air libre

Comment les préserver ?

le FCC on n'en veut PAS

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

le Nant du Paradis
la nappe phréatique.
le calme
la qualité de l'air
un grand espace sans construction = toute la plaine de la haute Saymaz

Comment les préserver ?

PAS de CAMIONS

PAS de crevasse

Pas de poussière = pas de camions.

Que faut-il préserver ?

TOUTE la plaine de la haute Saymaz
les animaux et la flore ne pourront pas déménager donc vont s'éteindre. STOP MASSACRE
~~lieu~~ lieu de passage migratoire des oiseaux (200 espèces)

Comment les préserver ?

pas de morcellement du terrain

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Je suis opposée au projet dont l'ébut et l'utilité sont encore incertains...

En tant qu'habitante de Presinge, je pense que notre région (et même au-delà) ~~est~~ sera menacée, Faune et Flore, agriculture, pollutions ~~et~~ diverses.

Les habitants perdront leur qualité de vie (valeurs payagères, chantier, perte de valeur immobilière, gravats etc...)

Conception+réalisation : Etat d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom Tosi
Prénom Fabienne
Mail tosif@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

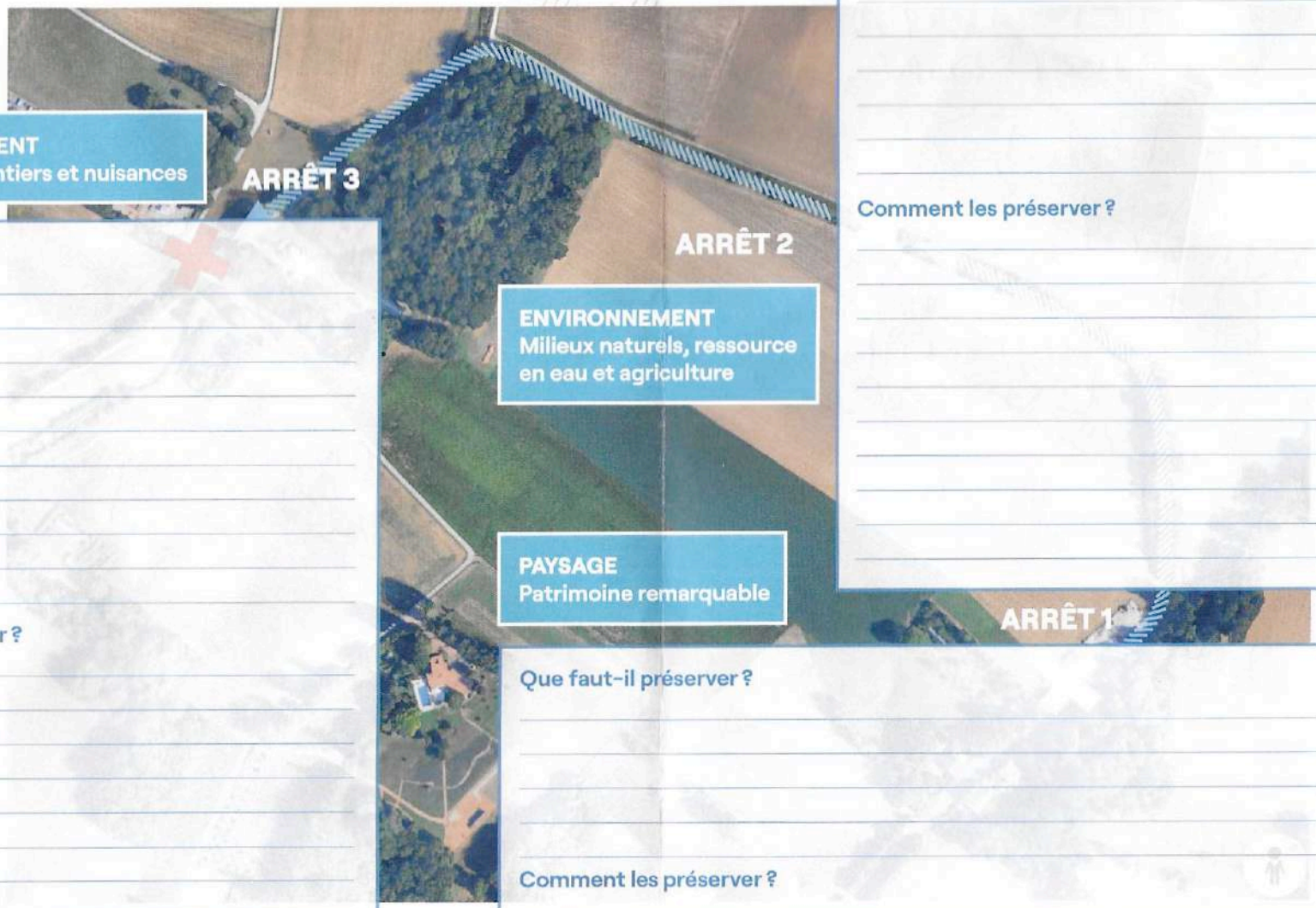

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Sur le plan local, ce site PB réunit milieu naturel, milieu renaturé, Gubir faunistique, terres agricoles, ressources hydriques, beauté paysagère, tout cela mérite d'être protégé, préservé; la meilleure façon d'y parvenir est de renoncer. Quelles que soient les précautions prises, tout cela sera bouleversé par les travaux envisagés.

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026


BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom POGET
Prénom François
Mail francois.poget@gmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

Je suis opposé au projet d'une façon générale. (Voir en dernière page pour le local)

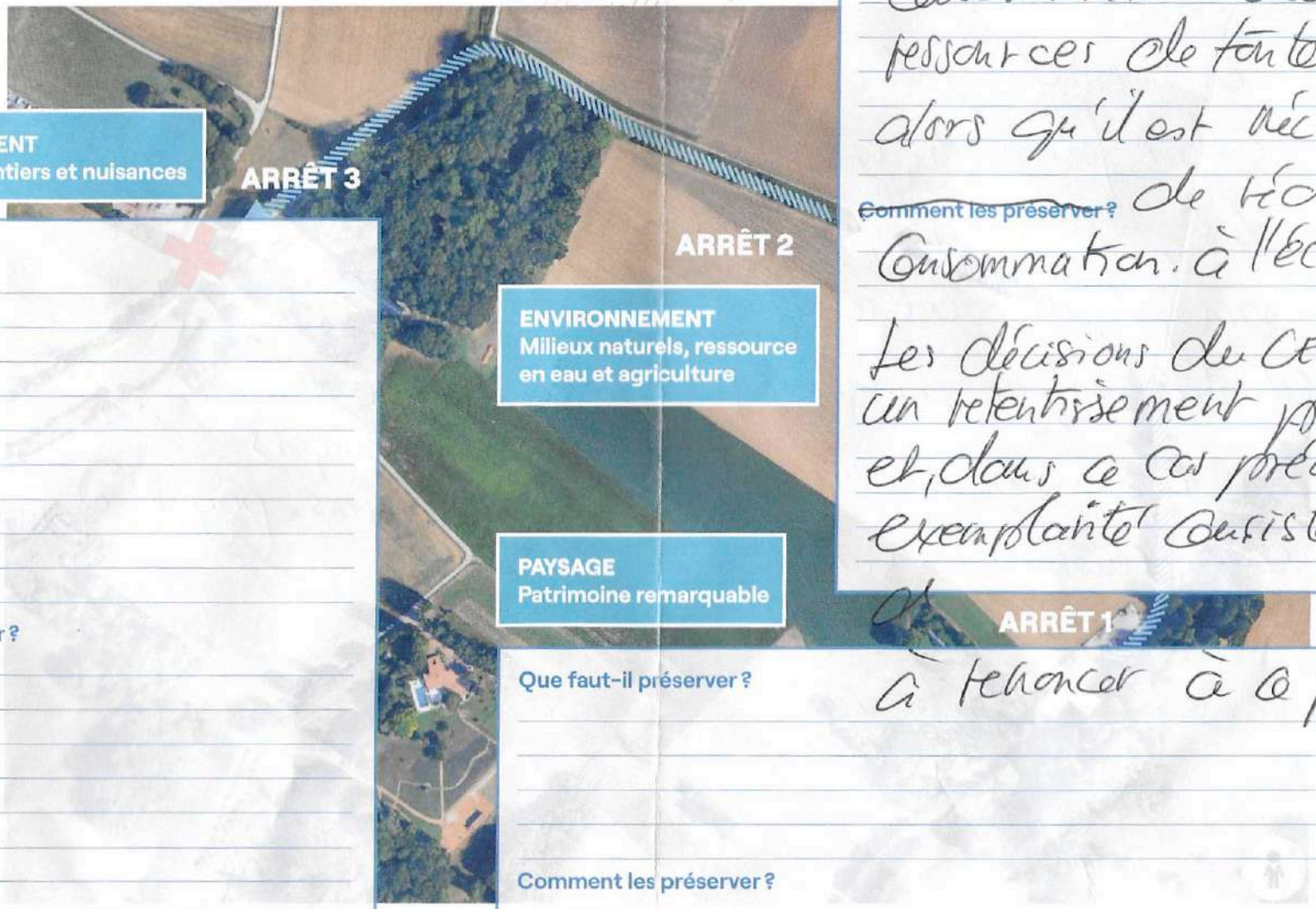

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que ~~faut-il préserver ?~~

Ce projet implique une consommation accrue de ressources de toute nature, alors qu'il est nécessaire de réduire cette consommation à l'échelon mondial.

~~Comment les préserver ?~~

Les décisions du CERN ont un retentissement planétaire et, dans ce cas précis, son exemplarité consisterait à renoncer à ce projet.

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

Pour

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom SCHWOB
Prénom IRENE
Mail irenewob@gmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

Il ne faudrait pas réaliser ce projet climaticide, non pas seulement à Choulex et Presinge mais pas du tout !

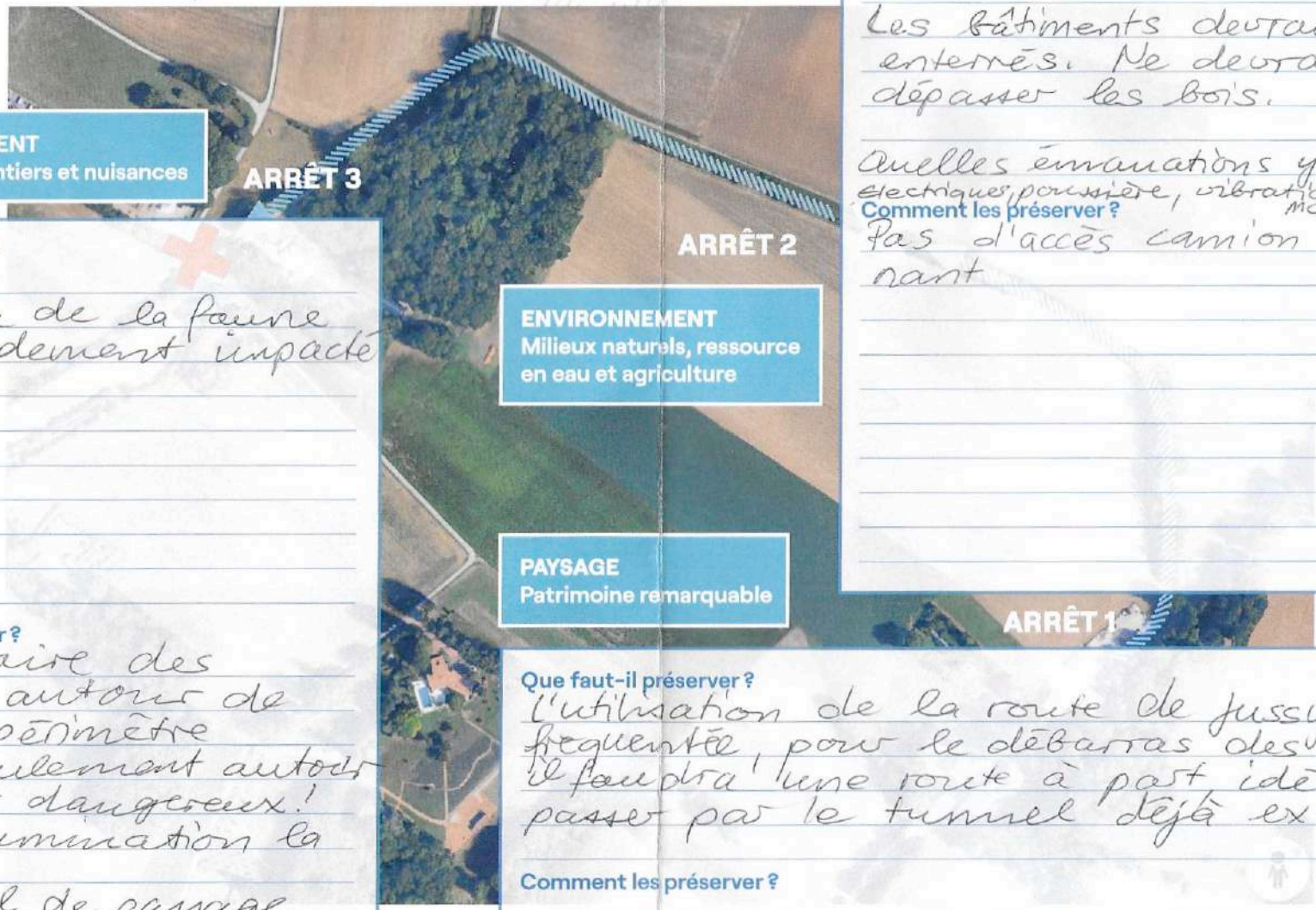

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

le passage de la faune sera gradiement impacté

Comment les préserver ?

Ne pas faire des barrières autour de tout le périmètre mais seulement autour des points dangereux !
Pas d'illumination la nuit
Un tunnel de passage pour la faune sous les routes

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Les abords du nant du Paradis, il y a des plantes sauvages comestibles

Les bâtiments devraient être enterrés. Ne devraient pas dépasser les bois.

Quelles émanations y aura-t-il ? électriques, poussière, vibrations ? gazes ? magnétisme ?

Comment les préserver ?

Pas d'accès camion près du nant

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

L'utilisation de la route de Jussy est très fréquentée, pour le débarras des excavations il faudra une route à part idéalement passer par le tunnel déjà existant

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Je m'oppose à un projet qui n'est plus d'actualité au vu de l'évolution de la planète.

Ainsi, toute réponse d'aménagement pourrait passer pour une validation du projet...

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom ERSKINE POGET
Prénom Julia
Mail erskinepoget@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

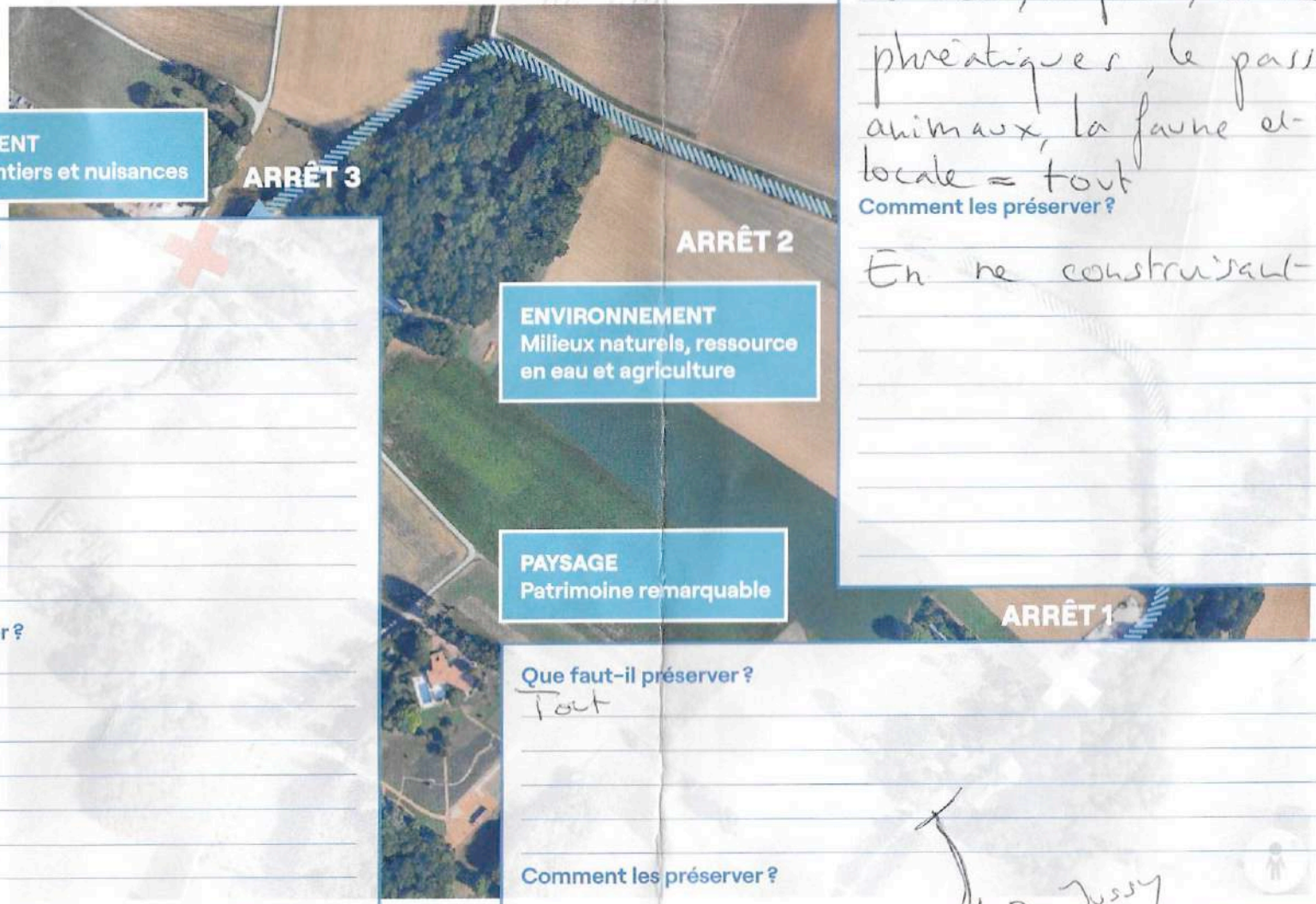

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Tout

Comment les préserver ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Les rivières, les terrains agricoles, les bois, les prés, les nappes phréatiques, le passage des animaux, la faune et la végétation locale = tout

Comment les préserver ?

En ne construisant pas le FCC

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Tout

Comment les préserver ?

Arbre de Jussy

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

- Quid des risques sismiques ?
- consommation d'eau ?
- électricité ?
- refroidissement d'eau puis rejets ?
- logements des ouvriers ?
-

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom MEYER
Prénom Marianne
Mail meyerma53@gmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

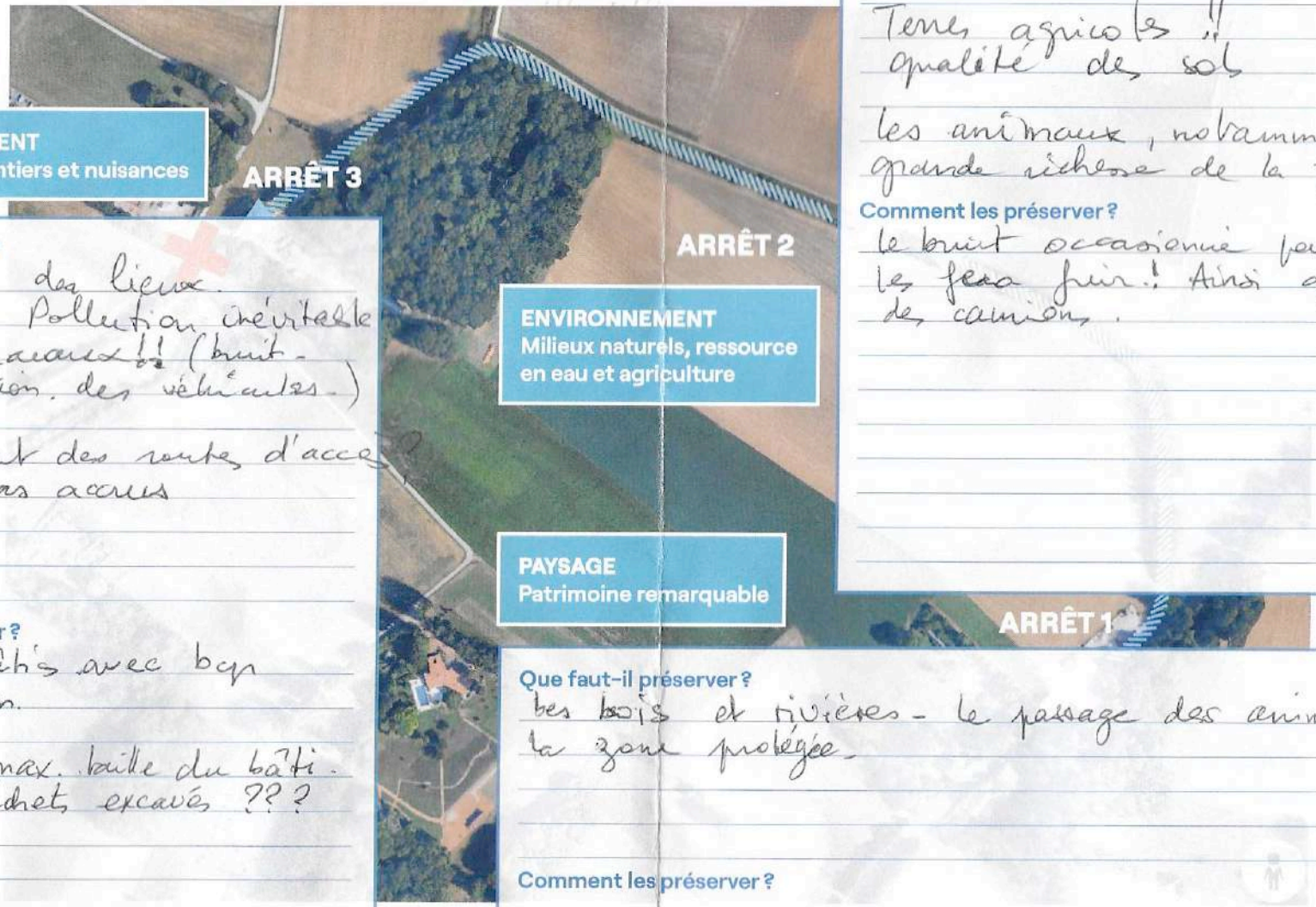

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

La beauté des lieux.
le calme. Pollution inévitable
due aux travaux !! (bruit.
air, circulation des véhicules.)

Elargissement des routes d'accès ?
→ dangers accrus

Comment les préserver ?

Cacher les bâtis avec bcp
de végétation.

Réduire au max. taille du bâti.
quid des déchets excavés ??

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

la nappe phréatique ~~à pas~~
Comment ?

Terres agricoles !!
qualité des sols

les animaux, notamment les + rares !
grande richesse de la faune ici.

Comment les préserver ?

le bruit occasionné par ce chantier
les fera fuir ! Ainsi que la circulation
des camions.

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

~~bes~~ bois et rivières - le passage des animaux sauvages.
la zone protégée.

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom BECK
Prénom Marie-Louise
Mail ml.beck@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

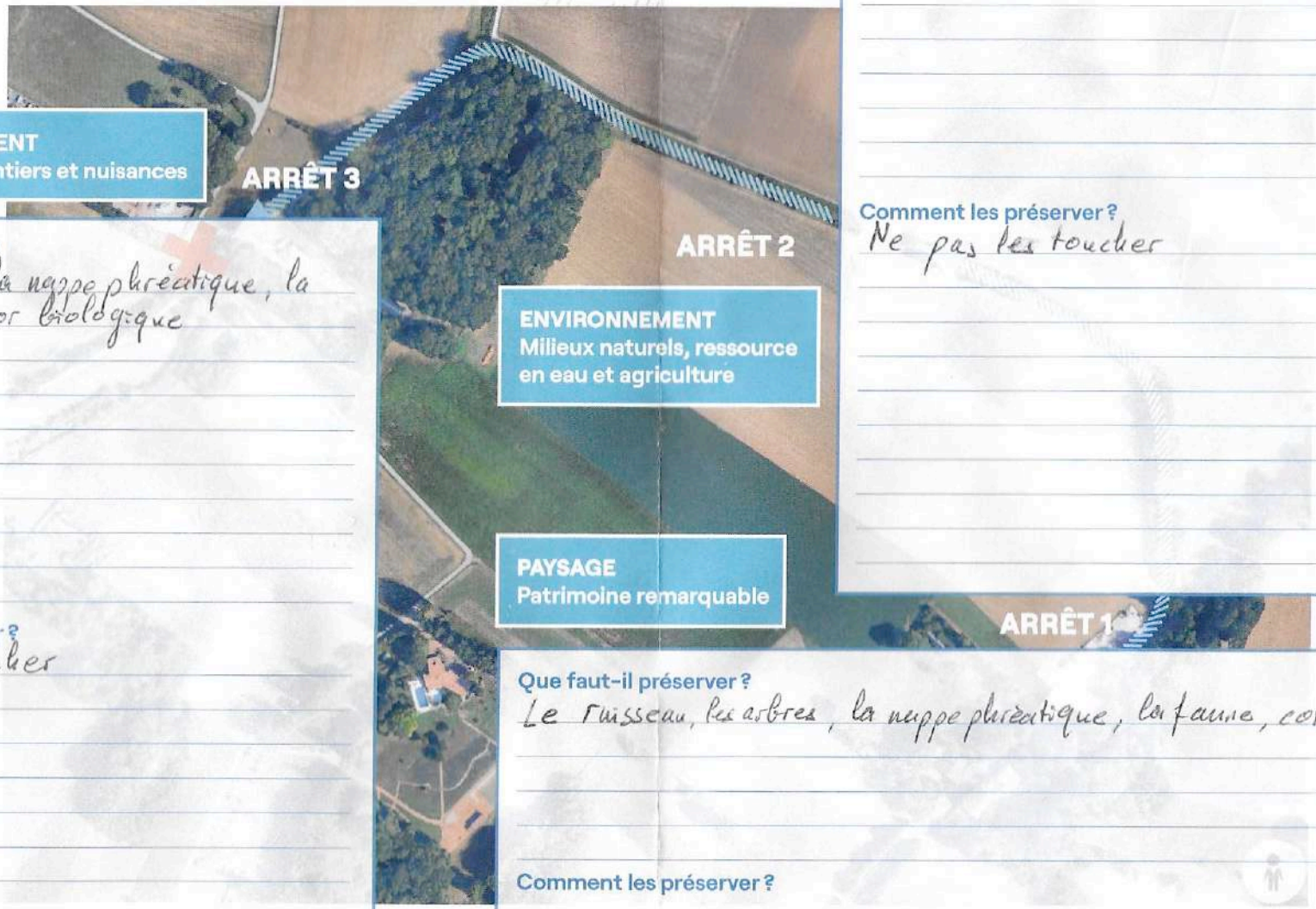

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?
Les champs, la nappe phréatique, la faune, corridor biologique

Comment les préserver ?
Ne pas les toucher

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?
Les arbres, les champs, la nappe phréatique, la faune, corridor biologique

Comment les préserver ?
Ne pas les toucher

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?
Le ruisseau, les arbres, la nappe phréatique, la faune, corridor biologique

Comment les préserver ?
Ne pas les toucher.

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Gestion des déchets ?

Durée chantier -

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom BRIFFOD
Prénom Marie-Christine
Mail mcbriffod@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

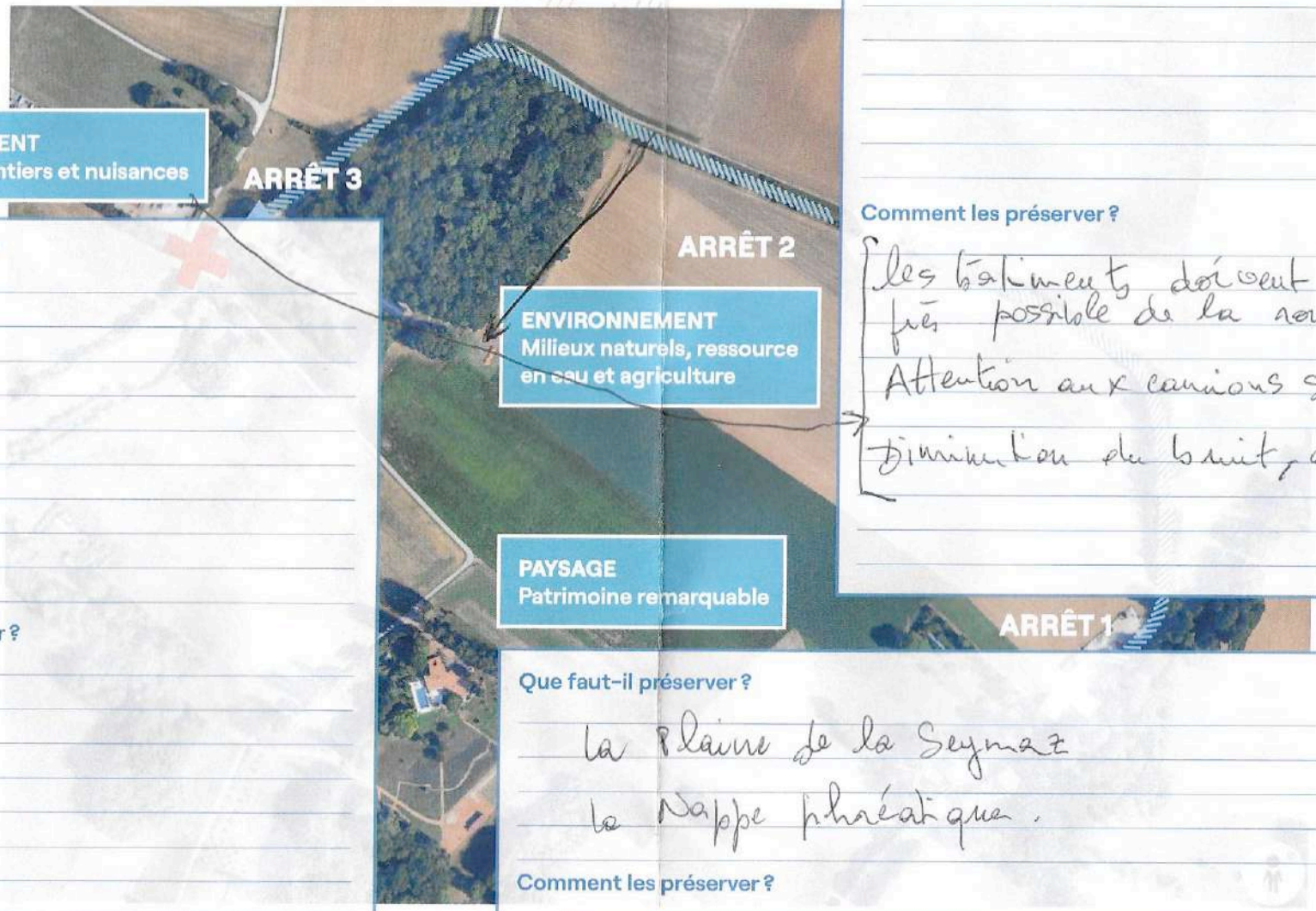

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

le Haut du Pardis
les saules têtards

Comment les préserver ?

les bâtiments doivent être le + près possible de la route.
Attention aux camions sur la route
Diminution du bruit, des poussières.

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

la Plaine de la Seymaz
la Nappe phréatique.

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom RIVOLLET
Prénom Nadine
Mail rivollet@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

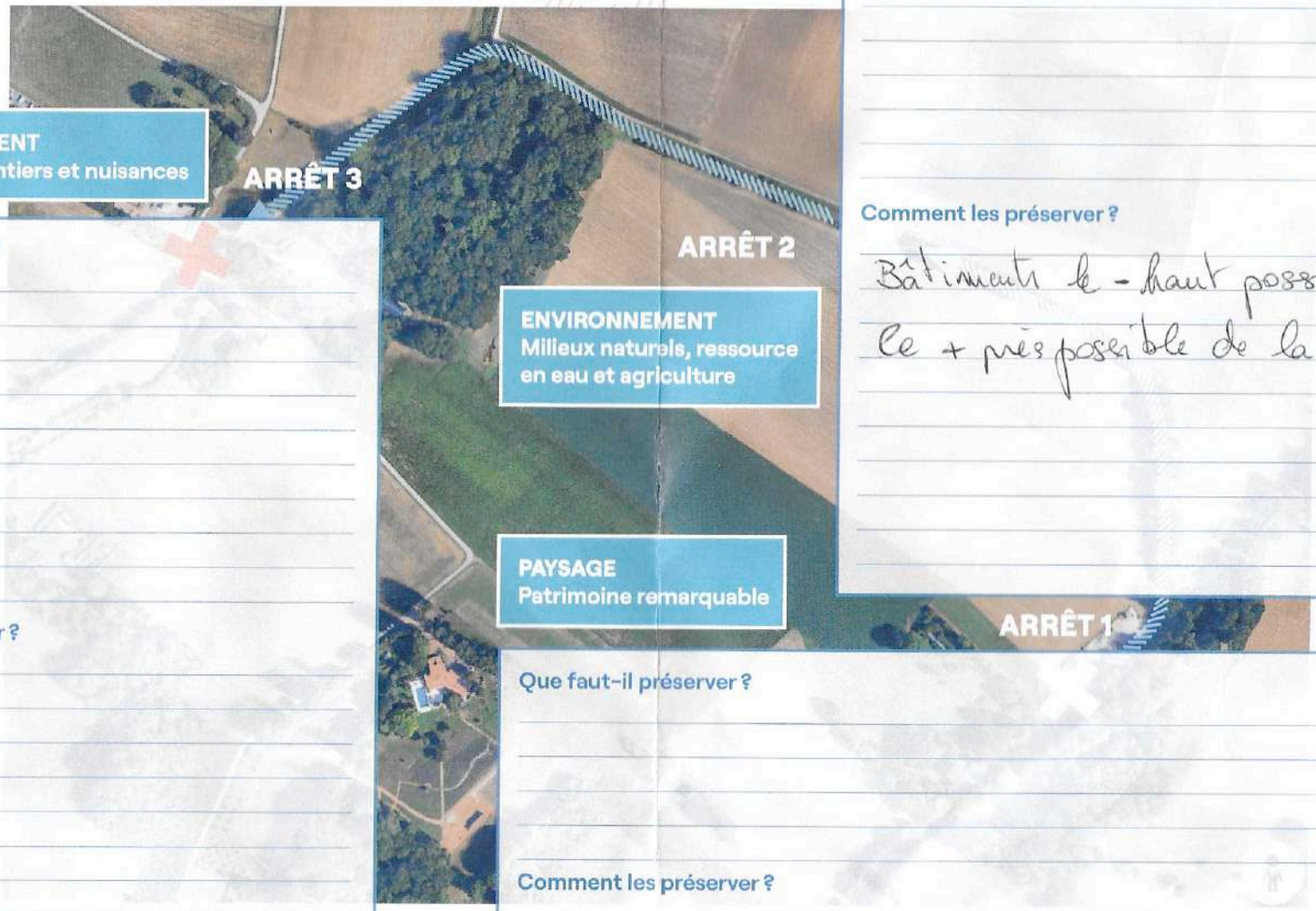

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

Bâtiments le + haut possible
le + près possible de la route

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Comment les préserver ?

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026



Nom MEISTER
Prénom Pierre
Mail pierremeister@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

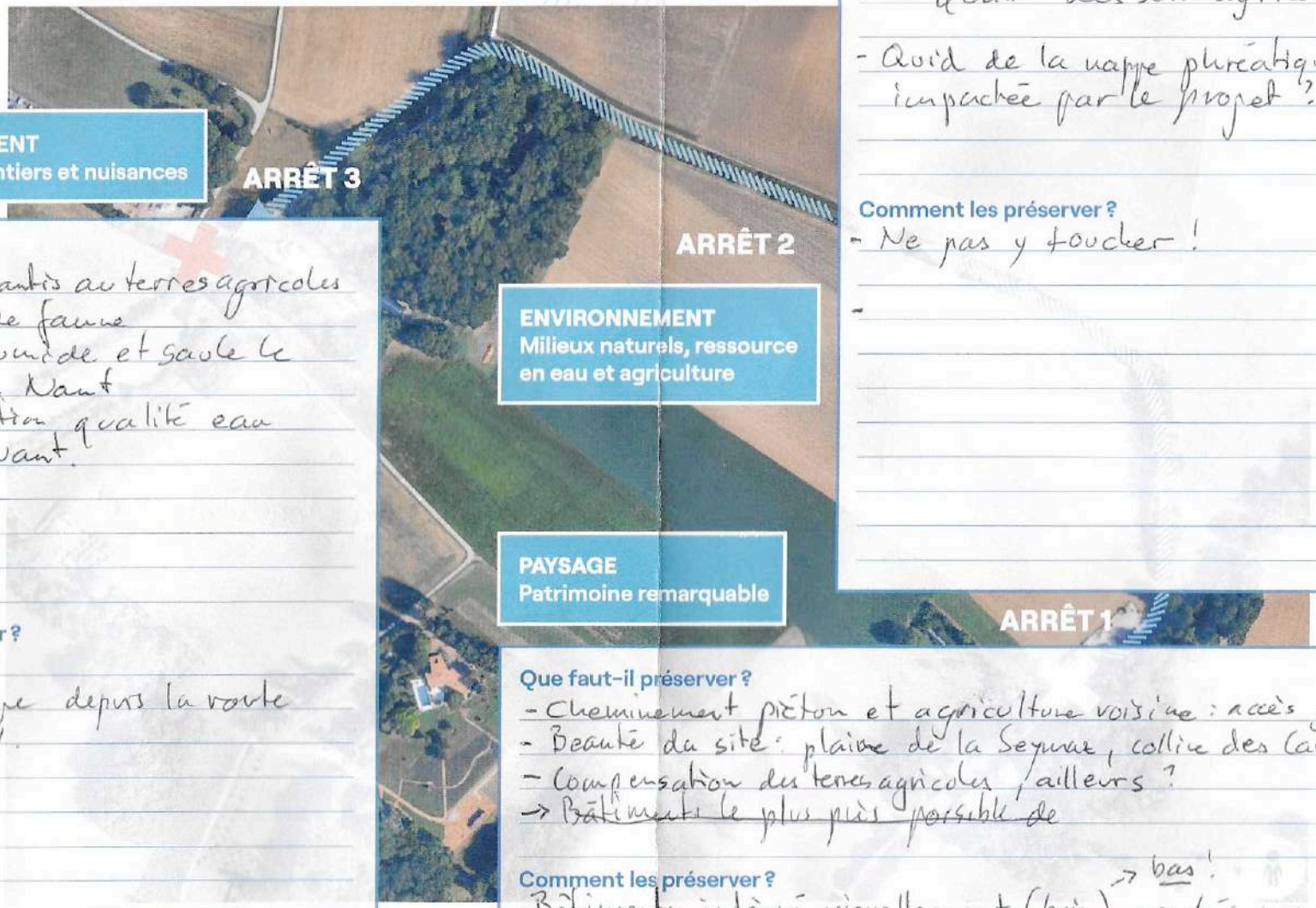

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

- Accès garantis au terres agricoles
- Passage de faune
- Zone humide et saule le long du Nant
- Préservation qualité eau du Nant.

Comment les préserver ?

- Accès unique depuis la route de Jussy.

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

- Cours du Nant : saules, zone humide passage de la faune
- La qualité des sols agricoles
- Qu'id de la nappe phréatique : est-elle impactée par le projet ?

Comment les préserver ?

- Ne pas y toucher !
-

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

- Cheminement piéton et agriculture voisine : accès garantis en tout temps
- Beauté du site : plaine de la Seymaz, colline des Carres.
- Compensation des terres agricoles, ailleurs ?
- → Bâtiments le plus près possible de

Comment les préserver ?

- Bâtiments intégré visuellement (bois) → bas ! - cachés par des arbres.
- Compensation terres agricoles par création fondation de protection ou aide à la paysannerie genevoise !!
- Bâtiments construits le plus près de la route !

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

- Renoncez au projet

Conception-réalisation : Etat d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom FELIX

Prénom Pierre-yves

Mail pierreyves.felix22@gmail.com

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

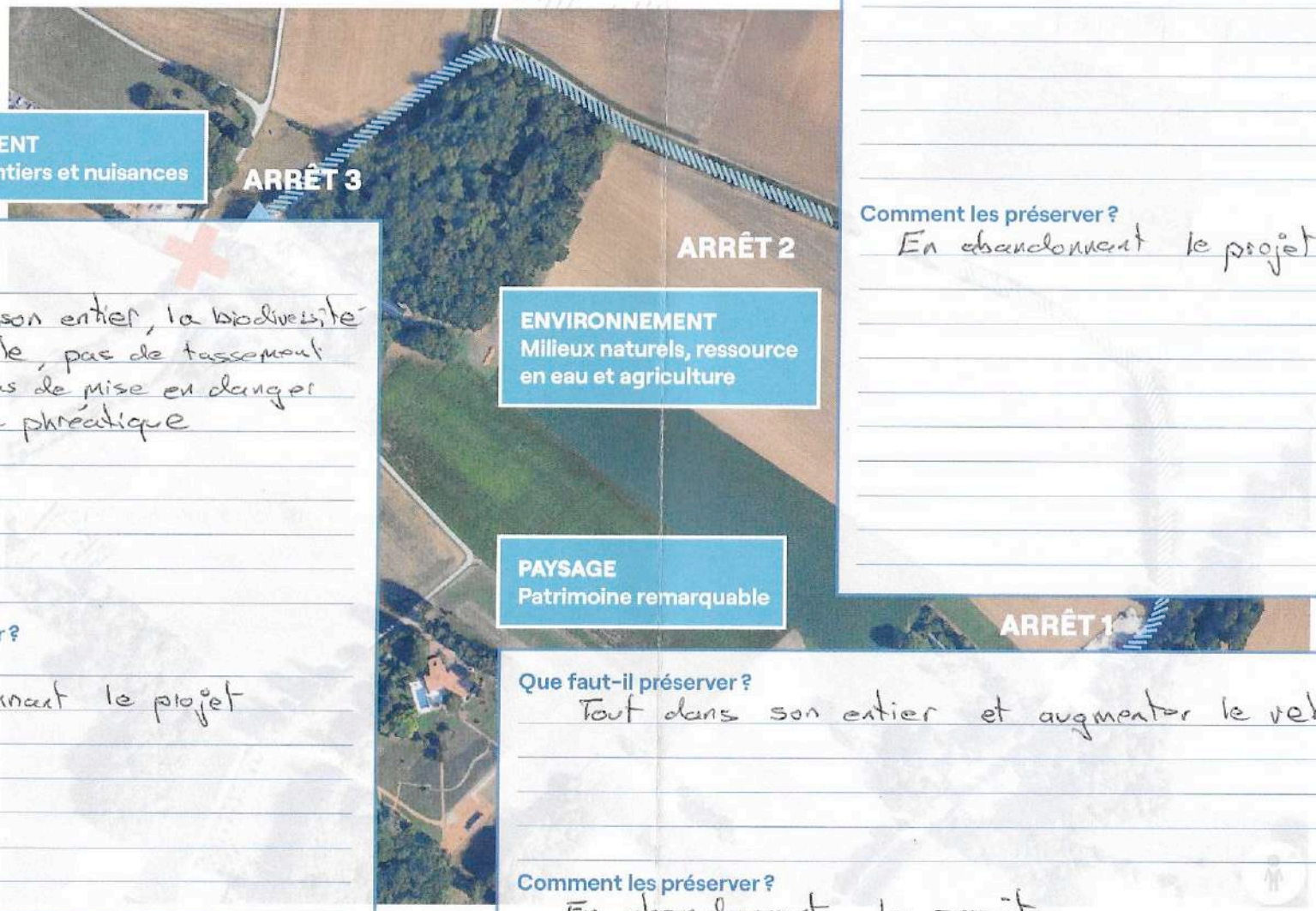

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

Tout dans son entier, la biodiversité la zone agricole, pas de tassement des sols, pas de mise en danger de la nappe phréatique

Comment les préserver ?

En abandonnant le projet

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Tout dans son entier pour la préservation de la vie, de la faune et de la flore

Comment les préserver ?

En abandonnant le projet

Que faut-il préserver ?

Tout dans son entier et augmenter le reboisement

Comment les préserver ?

En abandonnant le projet.

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Très difficile d'entendre dans ce contexte.
Il faut beaucoup plus d'informations à la population. Quand 50% de la population sera informée, on pourra discuter. Aujourd'hui il n'y a pas suffisamment de personnes présentes pour valider une vraie prise de position.

J'ai l'impression d'un chantage car on vous dit de rendre vos questions et désirs aujourd'hui sinon ce ne sera pas pris en considération. Comme si cette journée était la seule possibilité de donner vos demandes alors même que vous n'obtiendrez pas de réponses à vos questions.
Nous voulons pouvoir donner notre avis après avoir des réponses à nos questions.

Conception-réalisation : État d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom Brichet
Prénom Sophie
Mail

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

On en veut pas. Je m'oppose à ce projet.
mes réponses ici sont subsidiaires
Oui, vous n'êtes pas dans le bon sens
oui, protégeons les champs cultivés.



TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

Que faut-il préserver ?

où passe la ligne à haute tension
où passe le glazoduc.

Peut-on placer les bâtiments/infrastructures sous terre et collé à la route

Comment allez vous préserver le ruisseau des travaux et la faune

Comment les préserver ?

Est ce vrai qu'une famille a déjà vendu sa maison.

Comment compenser le retrait de cette parcelle par rapport à l'ensoleillement.

Quels radiations sur le site ?

Où vont les gravats ?

Est ce vrai que vous les déposerez sur des terres agricoles ?

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

Que faut-il préserver ?

La faune, + de 200 espèces d'oiseaux
des insectes
des batriciens, des loups
chacals dorés etc...

Les habitants des villages mais aussi plus largement car il y a énormément de promeneur

Comment les préserver ?

C'est de votre responsabilité !

Nous ne voulons pas de pollution lumineuse auditive, vibration visuelle, Pas de radiations, Pas de pollution de l'eau.

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Tous ! !

On veut des informations plus précises avant de donner nos avis.

Comment les préserver ?

A la plupart de nos questions, le CERN nous réponds qu'il ne sait pas. Que les études ne sont pas terminées.

AUTRES REMARQUES
(espace d'expression libre)

Notre planète souffre, la terre se réchauffe et s'assèche. Le bon sens est de mettre les ressources dont on dispose pour préserver notre environnement.
Ce chantier collossal n'a actuellement aucun sens.

Conception-réalisation: Etat d'Esprit - août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique

CONCERTATION SUISSE
Du 18 mai au 2 octobre 2026

Projet FCC* du CERN

* FUTUR COLLISIONNEUR CIRCULAIRE

BALADE EXPLORATOIRE
Site technique à Presinge

Nom MEISTER
Prénom Véronique
Mail vero-meister@bluewin.ch

Le site où nous sommes localisés (le site PB) est le seul sur le territoire suisse parmi les huit sites de surface du FCC. D'une emprise d'environ 4 hectares, il permettra les travaux souterrains ainsi que l'accès au tunnel, situé à près de 201 m de profondeur via un puits de 12 m de diamètre. Il accueillerait des équipements techniques, de ventilation, de refroidissement et d'alimentation électrique. Son fonctionnement sera automatisé et ne nécessitera que des interventions ponctuelles.

La balade s'organise autour de plusieurs arrêts thématiques, chacun structuré en deux temps complémentaires :

- **Un temps d'observation,** permettant de découvrir le site, d'identifier les caractéristiques existantes et de partager les constats sur les enjeux du territoire ;
- **Un temps d'identification** de pistes de limitation des impacts (suites à donner sur l'implantation du bâti).

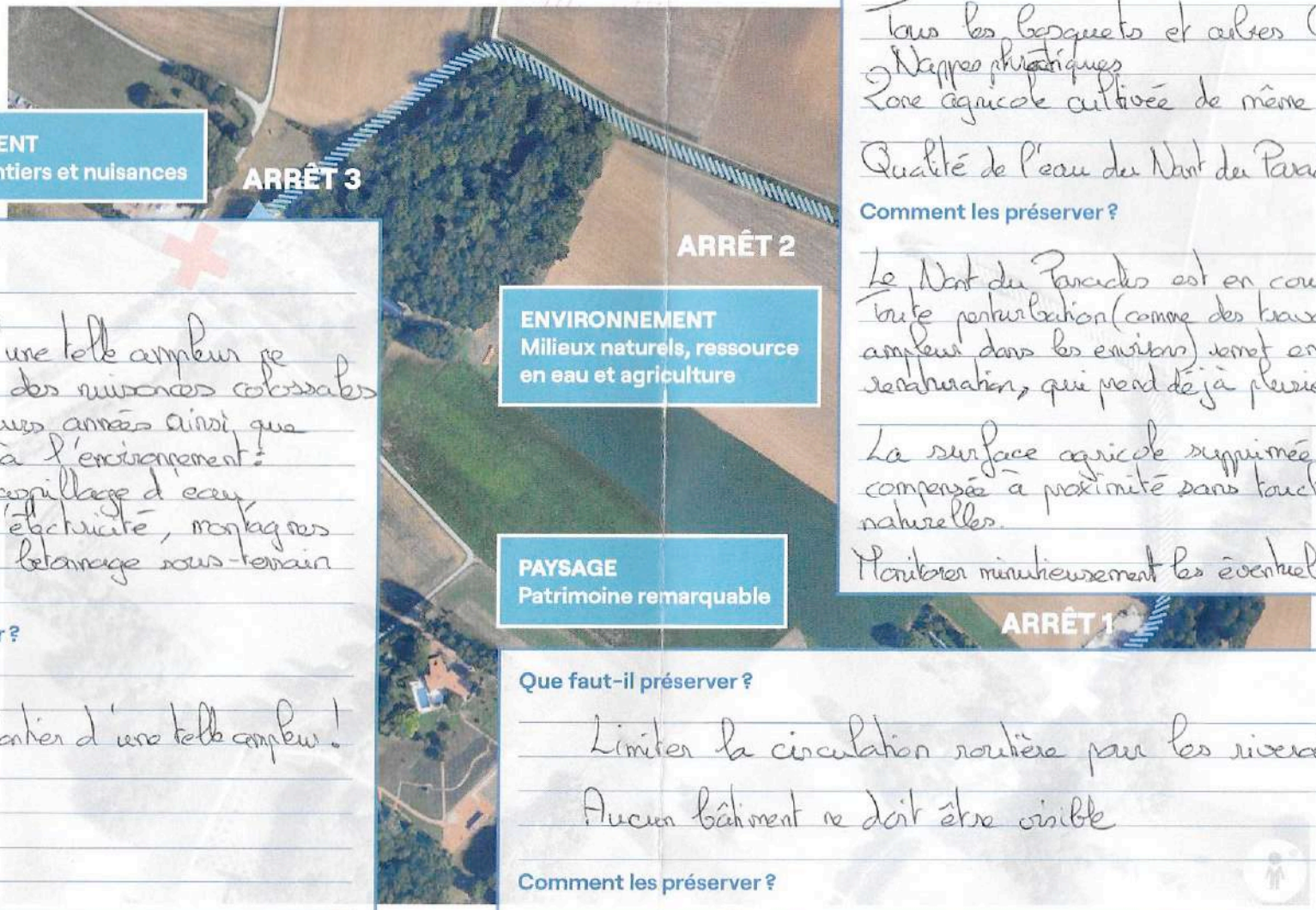

TEMPS D'AMÉNAGEMENT
Proximité du bâti, chantiers et nuisances

ARRÊT 3

Que faut-il préserver ?

Un chantier d'une telle ampleur va provoquer des nuisances colossales pendant plusieurs années ainsi que des atteintes à l'environnement : poussières, gaspillage d'eau, gaspillage d'électricité, montagnes de gravats, bétonnage sous-terrain etc. ...

Comment les préserver ?

Pas de chantier d'une telle ampleur !

ARRÊT 2

ENVIRONNEMENT
Milieux naturels, ressource en eau et agriculture

PAYSAGE
Patrimoine remarquable

Que faut-il préserver ?

Le Nant du Paradis et au moins 20 mètres de chaque côté de ses berges.

Tous les bosquets et arbres (pas touche !)
Nappes phréatiques
Zone agricole cultivée de même surface.

Qualité de l'eau du Nant du Paradis et de la Seymaz

Comment les préserver ?

Le Nant du Paradis est en cours de renaturation. Toute perturbation (comme des travaux de grande ampleur dans les environs) remet en cause cette renaturation, qui prend déjà plusieurs années.

La surface agricole supprimée devrait être complètement compensée à proximité sans toucher aux zones naturelles.

Manipuler minutieusement les éventuelles eaux de rejet

ARRÊT 1

Que faut-il préserver ?

Limiter la circulation routière pour les riverains

Aucun bâtiment ne doit être visible

Comment les préserver ?

Les bâtiments doivent être enterrés (si le projet est réalisé)

Aucune route ne doit être créé ou élargie pour le passage des camions.
Pas de passages de camions dans les villages.